



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Accompagner les collégiens dans un parcours Avenir ambitieux

Lundi 2 décembre 2024

Déroulé de la présentation

1. Cadrage politique de l'orientation

2. Le rôle de chacun

3. Film et témoignages

4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)

5. Les ressources complémentaires

6. Echanges - questions

1. Cadrage politique de l'orientation

1.1 Le partage de compétence Etat-Région

[Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel](#) - septembre 2018

Les **régions** se voient confier la responsabilité de l'information sur les métiers et formations auprès des élèves, apprentis et étudiants :

- ✓ organisent des actions dans les établissements, en coordination avec les équipes éducatives
- ✓ élaborent et diffusent de la documentation de portée régionale

L'État :

- ✓ définit la politique d'orientation des élèves et des étudiants
- ✓ est responsable des décisions d'orientation et d'affectation des élèves
- ✓ accompagne les élèves et les étudiants dans leurs choix d'orientation.

1. Cadrage politique de l'orientation

1.2 Le Parcours Avenir ([Arrêté du 1er juillet 2015](#))

- ✓ 3 objectifs :
 - **découvrir le monde économique et professionnel**
 - **développer le sens de l'engagement et de l'initiative**
 - **élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel**
- ✓ Tous les élèves de la 6^{ème} à la terminale (y compris ULIS et SEGPA)
- ✓ Concerne **tous les acteurs** de l'établissement
- ✓ Vise **l'acquisition de compétences*** : Référentiel des compétences à s'orienter au collège en cours de construction

1. Cadrage politique de l'orientation

1.3 Les heures orientation au collège

6^{ème} et 5^{ème}: cadre ordinaire des enseignements disciplinaires et interdisciplinaires (EPI, AP)

4^{ème} : 12 h annuel préconisées dans l'emploi du temps

3^{ème} : 36 h annuel préconisées dans l'emploi du temps

Objectifs pédagogiques

1. Découvrir le monde économique et professionnel et les métiers
2. Découvrir les différentes voies de formation
3. Commencer à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle

1. Cadrage politique de l'orientation

1.4 La découverte des métiers

- ✓ S'inscrit dans le parcours Avenir
- ✓ 3 objectifs :
 - **La connaissance des secteurs d'activité**
 - **Les expériences d'immersion**
 - **La découverte des formations post-collège**
- ✓ Tous les élèves du cycle 4
- ✓ Un référent découverte des métiers par établissement
- ✓ Des partenariats avec le monde professionnel : MEE, CLEE, CMQ

1. Cadrage politique de l'orientation

1.5 La découverte des métiers : Exemples d'actions

- ✓ Rencontre avec des professionnels : témoignage en classe ou échange virtuel
- ✓ Participation à des salons ou forums des métiers
- ✓ Séances de recherche d'informations,
- ✓ Semaine thématique : Semaine école entreprise, de l'industrie, ...
- ✓ Mini stage (hors séquence d'observation en milieu professionnel 3^e)
- ✓ Visite d'entreprises
- ✓ Visite d'un lycée professionnel

Déroulé de la présentation

1. Cadrage politique de l'orientation
- 2. Le rôle de chacun**
3. Film et témoignages
4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)
5. Les ressources complémentaires
6. Echanges - questions

2. Le rôle de chacun

La cheffe ou le chef d'établissement : pilote du Parcours Avenir

✓ La directrice ou le directeur de CIO

Assure la cohérence des actions conduites sur son territoire en matière d'information, de conseil et d'accompagnement, et contribue à établir l'interface entre les établissements et les partenaires locaux (professionnels, associatifs, ...)

✓ La ou le psychologue de l'éducation nationale (PsyEN)

Intervient en tant que conseiller technique auprès du chef d'établissement, en apportant son expertise du développement psychologique des adolescents et sa connaissance des voies de formation et de leurs débouchés.

Il/elle accueille les jeunes en établissement ou en CIO pour les accompagner dans la construction de leur projet professionnel. Il / elle travaille en équipe au sein de l'établissement ainsi qu'avec les familles.

2. Le rôle de chacun

La cheffe ou le chef d'établissement : pilote du Parcours Avenir

✓ **Le référent découverte des métiers**

Coordonne des actions de découverte des métiers sous l'autorité du chef d'établissement et avec son appui et celui des professeurs principaux. Il mobilise les ressources du tissu économique environnant. Il est l'interlocuteur des partenaires extérieurs et des correspondants des instances régionales ou départementales.

✓ **La professeure principale ou le professeur principal**

Assure le suivi du parcours de l'élève en lien avec la famille, le PsyEN, le CPE et le service médico-social.

Chargé d'animer l'équipe pédagogique de la classe, Il favorise l'ancrage du parcours Avenir dans toutes les disciplines.

✓ **Les professeurs**

Mettent en œuvre le parcours Avenir dans leurs enseignements ou participent à des actions de découverte des métiers.

2. Le rôle de chacun

La cheffe ou le chef d'établissement : pilote du Parcours Avenir

✓ **La conseillère principale ou le conseiller principal d'éducation (CPE)**

Apporte son expertise et sa connaissance particulière de l'élève, et assure le suivi du parcours de l'élève en relation avec les familles et en collaboration avec toute l'équipe éducative.

✓ **La professeure ou le professeur documentaliste**

Veille à la sélection et à la diffusion de l'information dans l'établissement et contribue à son appropriation par les élèves. Il / elle travaille en équipe au sein de l'établissement pour la mise en œuvre du parcours Avenir et des actions de découverte des métiers.

2. Le rôle de chacun

La cheffe ou le chef d'établissement : pilote du Parcours Avenir

✓ La région

organise des actions dans les établissements, en coordination avec les équipes éducatives, élabore et diffuse la documentation de portée régionale

✓ Le département

propose une aide aux financements (transports pour des événements et visites)

✓ Les partenaires des mondes économique, professionnel et associatif

proposent des actions variées permettant d'élargir les univers de découverte et de formation des élèves. Les associations agréées par le ministère de l'éducation nationale :

✓ Les parents et leurs associations

accompagnent leur enfant en lien étroit avec l'équipe pédagogique et éducative

Déroulé de la présentation

1. Cadrage politique de l'orientation
2. Le rôle de chacun
- 3. Film et témoignages**
4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)
5. Les ressources complémentaires
6. Echanges - questions

3. Film et témoignages

3.1 Film : Accompagner les collégiens pour lutter contre les déterminismes



<https://oniseptv.onisep.fr/video/accompagner-les-collegiens-pour-lutter-contre-les-determinismes-sociaux>

3. Film et témoignages

3.2 Témoignages :

- **Mme Thomas**, Cheffe d'établissement du collège Lamastre, Ardèche
 - ✓ Constats et besoins (indicateurs)
 - ✓ Piloter et fédérer (instances et rencontres)
 - ✓ Mobiliser et soutenir (moyens humains et financier)
 - ✓ Communiquer et mettre en valeur (presse, réseaux sociaux)

3. Film et témoignages

3.2 Témoignages :

- **Mme Gaillard**, Professeure documentaliste du collège Lamastre, Ardèche
 - ✓ Participer à, élaborer, construire (actions, partenariats)
 - ✓ Mettre en œuvre, être un appui, collaborer (avec les usagers et les acteurs)

- **Mme Fontan**, CPE du collège Lamastre, Ardèche
 - ✓ Participer à, coanimer, mettre en œuvre (moyens, long termes)
 - ✓ Accompagner, soutenir, diriger vers (dans le quotidien de chaque élève)

Déroulé de la présentation

1. Cadrage politique de l'orientation
2. Le rôle de chacun
3. Film et témoignages
- 4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)**
5. Les ressources complémentaires
6. Echanges - questions

4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)

(Voir présentation de l'ONISEP)

Déroulé de la présentation

1. Cadrage politique de l'orientation
2. Le rôle de chacun
3. Film et témoignages
4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)
- 5. Les ressources complémentaires**
6. Echanges - questions

5. Ressources complémentaires

5.2 Ressources académiques :

- ✓ Site de la Mission Ecole Entreprise ([MEE](#))

pilote, impulse et accompagne les actions entre l'éducation nationale et les entreprises.



- ✓ Vademecum découverte des métiers au collège

disponible sur le site de l'académie



5.3 Ressources Nationales :

- ✓ Site Eduscol : La découverte des métiers au collège

- ✓ Vademecum national : l'accompagnement à l'orientation au collège

5. Ressources complémentaires

5.4 Ressources régionales :



Auvergne-Rhône-Alpes Orientation

Favorise la découverte des métiers, transmet une information de qualité sur les formations, les secteurs d'activité et les débouchés professionnels dans la région.



Repère métiers

Plateforme participative de ressources dédiées à la découverte des métiers qui **s'adresse aux professionnels** de l'orientation.



O'rêka

outil **grand public** pour s'informer sur les métiers, la formation et l'emploi.

5. Ressources complémentaires

5.5 Parcours M@gistère

- ✓ « Accompagner ses élèves à la découverte des métiers »
- ✓ « Accompagner à l'orientation au collège »
- ✓ « Accompagner à l'orientation les élèves à besoins éducatifs particuliers »

Déroulé de la présentation

1. Cadrage politique de l'orientation
2. Le rôle de chacun
3. Film et témoignages
4. Accompagner vos élèves avec la plateforme Avenir(s)
5. Les ressources complémentaires
- 6. Echanges - questions**

Contacts

Pierre-Yves PÉPIN, Inspecteur d'Académie - Inspecteur Pédagogique
Régional Etablissements et Vie Scolaire (IA – IPR EVS)

pierre-yves.pepin@ac-grenoble.fr

DRAIO

Mathilde BONORA, Mission pédagogie de l'orientation

saio-pedagogie-orientation@ac-grenoble.fr

ONISEP

Amélie ABRANTES et Margot COLARD, Responsables
d'accompagnement pédagogique

drogrenoble@onisep.fr